

[Voir la version en ligne](#)

[Cliquer ici pour éditer](#)



Bulletin numérique d'information de la ville de Bellegarde . Du 7 au 21 août 2015

Reconnaissance calamités agricoles.

Le 1 juillet par arrêté ministériel la commune a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles à la suite du vent violent du 8 février 2015. Cette reconnaissance porte sur les pertes de fonds suivantes :

- sur les arbres fruitiers : abricotiers, actinidias, cerisiers, oliviers, pêchers, pommiers, pruniers (remplacement des arbres fruitiers détruits)
- sur les pépinières (plants détruits)
- sur vignes (remplacement des ceps de vignes détruits)
- sur les haies brise-vent (remplacement d'arbres détruits)
- sur les filets paragrêles et les voiles d'hivernage
- sur les palissages des vignes et vergers et clôtures
- sur les sols

Les agriculteurs de la commune souhaitant déposer une demande d'indemnisation peuvent se procurer les documents auprès du site internet <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Aides-agricoles/Calamites-agricoles2> et une fois complétés, les faire parvenir directement à la DDTM du Gard avant le 31 août 2015.

Rampe de mise à l'eau inaugurée

Voilà maintenant elle y est et inaugurée officiellement depuis le 5 août ! Après plusieurs années d'annonce, intégrée initialement dans le projet d'extension du port prévoyant 70 anneaux supplémentaires, une rampe de mise à l'eau complète bel et bien aujourd'hui l'équipement de notre port de plaisance. Elle a précédé finalement les travaux et projet d'extension du port qui pour leur part sont retardés par des problèmes de concession avec les Voies Navigables de France gestionnaire du canal.



ZA du Rieu lieudit Pendant de l'Enfer– Modification simplifiée N°2

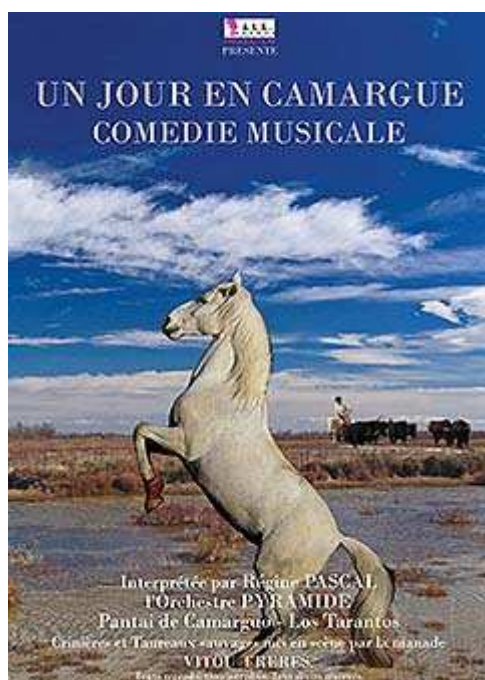
Dans le cadre du développement économique de la ville, la municipalité a confié à la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence l'aménagement d'une zone artisanale destinée à l'accueil et aux activités d'entreprises.

Ce projet dénommé "za du Rieu" et dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée par la CCBTA à la SEGARD

concernera une emprise foncière de 14210m² sur le secteur dit du Pendant de l'Enfer (portion comprise entre la RD 6113 et le Rieu longeant la plaine des jeux).

Pour mener à bien ce projet, il s'avère nécessaire d'apporter quelques modifications au règlement du PLU de la commune, condition qui a été présentée et adoptée lors de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2015.

La procédure de modification simplifiée a été engagée. A compter du 27 août 2015, le dossier sera porté à la connaissance du public et mis à sa disposition pendant 30 jours minimum, en mairie aux horaires habituels d'ouverture des bureaux. Après quoi, le bilan des observations et avis sera présenté au conseil municipal, qui délibèrera le cas échéant, en fonction du bilan tiré, sur l'approbation de cette modification simplifiée n°2.



Un jour en Camargue.

Le Dimanche 16 août 21h30 aux arènes, la commune via la commission des festivités accueillera le spectacle musical tout public « un jour en Camargue » proposé par ALS Events Venez découvrir l'histoire d'un petit garçon passionné de bouvine, jouant au gardian en imitant son père. Il rêve de devenir cavalier émérite. Au travers de son histoire, il nous raconte la journée typique d'un gardian. Attraper et seller son cheval, accamper (rassembler) les taureaux, trier, faire l'abrivado, les jeux taurins, emmener la course camarguaise, ..

Un véritable spectacle avec plus de 70 artistes, groupe folklorique, chevaux et taureaux, conté et chanté par Régine Pascal, Imaginé et mis en scène par Christophe Marco.

Entrées 12€ adultes. 6 €uros enfants Gratuit pour les moins de 6 ans. Billetterie sur place le jour même

Inscriptions aux services périscolaires rentrée 2015-2016 écoles publiques

(concerne les options de garderies du matin et/ou du soir, cantine, étude surveillée et temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi –TAP)

- Pour l'école Henri Serment : permanences inscription vendredi 28 et lundi 31 août de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Pour l'école Batisto Bonnet : permanence inscription lundi 31 août de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Pour l'école Philippe Lamour : permanences inscription vendredi 28 août de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Documents indispensables pour l'inscription.

- Pour la garderie : attestation de l'employeur justifiant les horaires et lieu de travail
- Pour les TAP. Carnet de santé (copie des vaccinations), N° de sécurité sociale et CAF ou de MSA + attestation d'assurance en RC

Gersfeld - Bellegarde en vélo

C'est le périple parcouru par le nouveau et jeune maire de Gersfeld. Ce sportif dans l'âme, aguerri aux efforts n'a pas hésité avec sa dame à se lancer dans les 1200 km qui séparent les deux communes et se payer le luxe d'arriver même 3 jours plus tôt que prévu, sous la chaleur, dans notre commune.

Un grand bravo pour ce challenge !

Le défi est à présent lancé. A quand le retour Bellegarde - Gersfeld par une délégation Bellegardaïse à vélo ????



Recherche prêt de terrain.

Il y a les adhérents, les motivations : Manque le lieu. Une future association de modélisme (voiture) recherche un terrain (500m² minimum) sur Bellegarde ou alentours pour ses activités. Pour tout renseignement ou proposition. Contact Cyril Salem, 13 lot les Clairette à Bellegarde au 06 40 95 10 02.

AGENDA

Vendredi 7 août

- 14h30 concours jeu Provençal souvenir "Liberté" - Ecole bouliste
- Marché nocturne, brocante, animation musicale parking de l'oasis

Samedi 8 août

- 14h30 Boulodrome concours jeu Provençal souvenir "Liberté" - Ecole bouliste
- 22h Arènes Course de Taù - CT FanfonneGuillierme

Dimanche 9 août

- 15h Boulodrome concours Pétanque méele triplette - Ecole bouliste

Vendredi 14 août

- 21h Boulodrome concours nocturne Challenge d'été - Atomic Pétanque

Mercredi 19 août

- 21h30 Arènes Taureaux piscine - Club Taurin jeunesse bellegardaïse

Vendredi 21 août

- 21h Boulodrome concours nocturne Challenge d'été - Atomic Pétanque

Cet email a été envoyé à pascal30127@orange.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

